

TABLE DES MATIÈRES

1. Les grandes étapes de l'opération.....	3
2. Les Informations préalables sur l'opération.....	6
2.1. Organisme d'accompagnement – La Fondation Rurale de Wallonie (FRW).....	6
2.2. L'auteur de programme	7
2.3. Coordination tout au long de l'opération	7
2.3.1. Comité de suivi	7
2.3.2. Relais communaux	8
2.3.3. Implication du personnel communal	8
2.4. Communication tout au long de l'opération.....	9
3. L'Information-consultation	13
3.1. Visites de village et interviews de personnes-ressources	13
3.2. Réunions d'information-consultation villageoise (IC)	14
3.3. Rencontres de Publics-cibles	16
3.3.1. IC publics-cibles Associations	16
3.3.2. IC publics- cibles ecoles	17
3.3.3. IC PUblics-cibles jeunes (15-20 ans)	18
3.3.4. IC PUblics-cibles jeunes ménages et nouveaux habitants.....	18
3.3.5. Autres	18
4. La Commission locale de développement Rural	20
4.1 Composition de la Commission locale de développement rural	20
4.2. Calendrier et participation	21
4.3. Synthèse des réunions de la CLDR et de ses groupes de travail	23
5. La Mobilisation des différents acteurs – actions lot 0.....	36
5.1. Mise en valeur des boucles de découverte « paysage, nature et patrimoine »	36
5.2. Organisation des apéros villersois.....	37
5.3. Adhésion au Parc Naturel des vallées de la Burdinale et de la Mehaigne	38
5.4. Développement et coordination des outils communaux de communication	38
6. Les Annexes	39

1. LES GRANDES ÉTAPES DE L'OPÉRATION

Le **27 février 2007**, le Conseil communal de Villers-le-Bouillet de l'époque décide à l'unanimité de mener une opération de Développement Rural et de solliciter l'accompagnement de la FRW.

En **avril 2013**, le Ministre wallon de l'Agriculture et de la Ruralité, M. Di Antonio, **désigne la Fondation Rurale de Wallonie comme organisme d'accompagnement** de la Commune dans son Opération de Développement Rural.

Suite aux élections communales de 2012 et au changement de majorité du Conseil communal, le nouveau Collège sollicite la Fondation Rurale de Wallonie pour mieux appréhender les tenants et aboutissants d'une Opération de Développement rural. Suite à une séance d'information couplée à la visite d'une commune voisine avec un PCDR réalisé (Braives), le Collège décide de saisir cette opportunité pour baser son programme sur les besoins réels de la population.

Le **24 septembre 2013**, le Conseil communal réitère donc avec conviction sa volonté d'adhérer à la démarche du Développement Rural et de coupler son futur **Programme Communal de Développement Rural à un Agenda 21 Local** afin de renforcer la dynamique de développement durable déjà bien ancrée sur le territoire.

Le lancement effectif de l'opération correspond à la **désignation de l'Auteur de PCDR, Traces Tpi, en mai 2014**.

Parallèlement à l'ensemble des données objectives synthétisées par l'Auteur de programme, les Agents de Développement ont approfondi la connaissance du territoire par le biais de visites de villages et d'entretiens de personnes-ressources. Ces différentes informations ont permis d'établir un **pré-diagnostic** qui a été présenté lors de séances d'**information consultation** dans chacun des 5 villages de l'entité ainsi qu'auprès de publics cibles. Ces consultations ont été organisées **fin d'année 2014 et début d'année 2015**.

Suite aux enrichissements et interprétations du diagnostic par les différentes catégories de la population consultées, le **diagnostic partagé** du territoire est établi **mi-2015**.

Le **1^{er} octobre 2015**, les 42 membres de la **Commission locale de Développement rural** se réunissent pour la première fois en la salle du Conseil communal de Villers-le-Bouillet.

Ils se réuniront ensuite de manière régulière, plus ou moins 1 fois par mois pendant deux ans, afin d'élaborer la stratégie pour le territoire sur les 10 prochaines années.

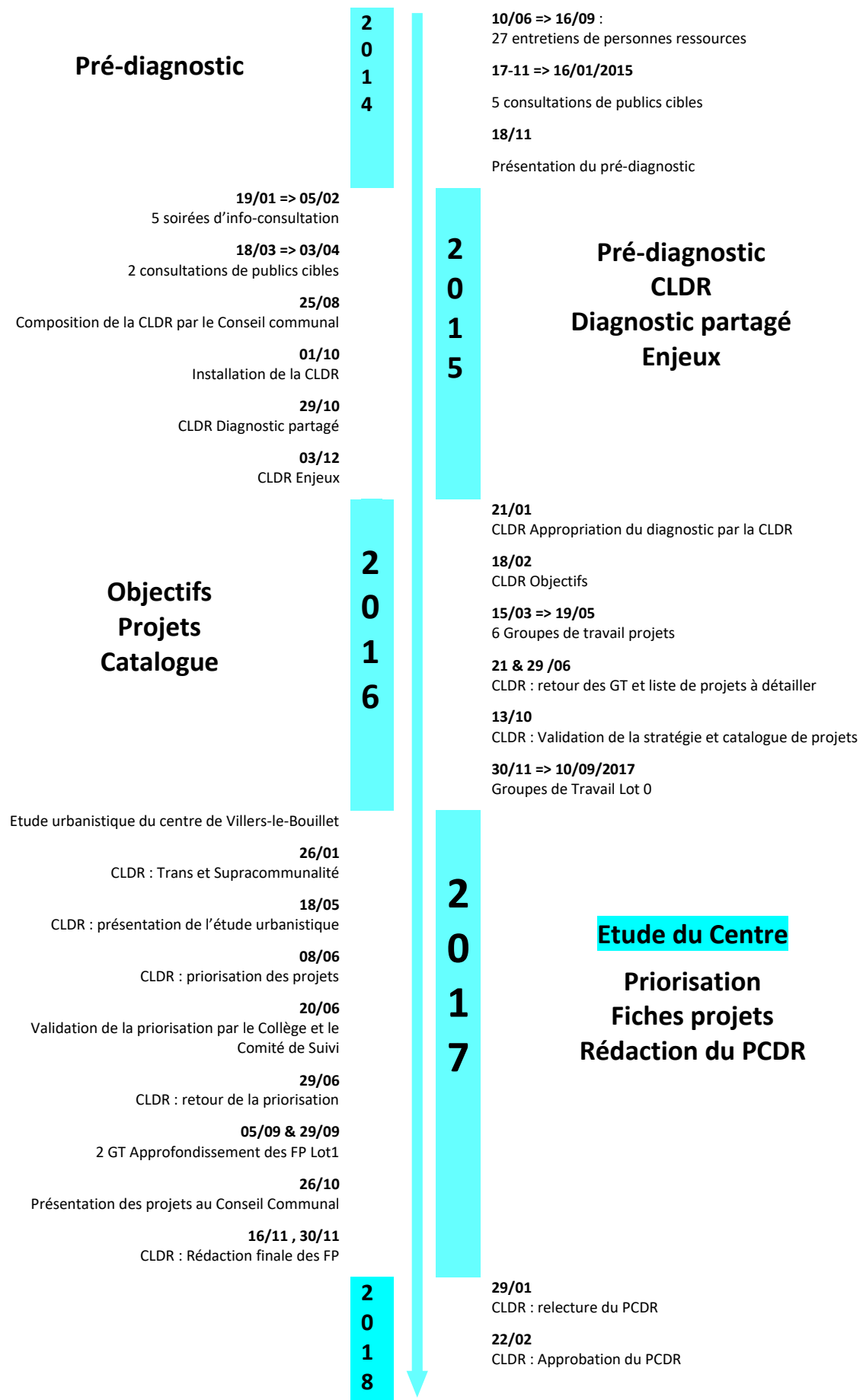
En **octobre 2016**, après la **définition des différents projets**, le travail bien rythmé de la CLDR sera interrompu durant 6 mois suite à la volonté de mettre en place une **étude urbanistique sur le centre de Villers-le-Bouillet**. De nombreux projets se dessinant pour le centre de la Commune, le Collège, l'Auteur de programme ainsi que la FRW ont jugé essentiel de mener une réflexion stratégique pour la localisation des futurs projets.

Enfin, après présentation de l'étude, il restera à **prioriser la quarantaine de projets** retenus et approfondir ceux qui seront mis en place dans les premières années de réalisation du programme.

Après, 3 années ½ d'élaboration, le PCDR sera approuvé par le Conseil communal le 27 mars 2018.

LA PARTICIPATION À VILLERS-LE-BOUILLET, OU LA VOLONTÉ D'INSTAURER UNE RÉELLE CULTURE PARTICIPATIVE

- Un soutien et une présence régulière des différents élus aux séances d'information et lors des réunions plénières de la CLDR
- Une participation très positive (active) des citoyens lors des séances d'information consultation.
- Un noyau dur d'une trentaine de personne au sein de la CLDR rapidement mis en place avec investissement de manière régulière pour un travail en toute continuité. L'évaluation réalisée tout au long du parcours souligne une bonne fréquence, des étapes claires et une satisfaction du travail accompli.
- Un Collège qui a joué le jeu de la participation en accueillant positivement les opinions contradictoires et en mettant à disposition de la CLDR les moyens financiers et humains pour faciliter son travail et mettre en œuvre ses projets.



2. LES INFORMATIONS PRÉALABLES SUR L'OPÉRATION

2.1. ORGANISME D'ACCOMPAGNEMENT – LA FONDATION RURALE DE WALLONIE (FRW)

La FRW est un organisme d'utilité publique, indépendant et pluraliste. Elle œuvre pour le développement des régions rurales de Wallonie par le soutien à des projets économiques, sociaux, culturels et environnementaux, dans une démarche durable.

En 1979 déjà, la FRW accompagnait les premières opérations pilotes de développement rural en Wallonie. Depuis, elle assure les différentes missions que la Région wallonne lui a confiées :

- Accompagnement des opérations de développement rural,
- Conseil en matière de plans communaux de la nature,
- Facilitateur Plan bois-énergie pour le secteur public,
- Interface Leader,
- Assistance Territoire et Patrimoine,
- Ressources et expertise du milieu rural.

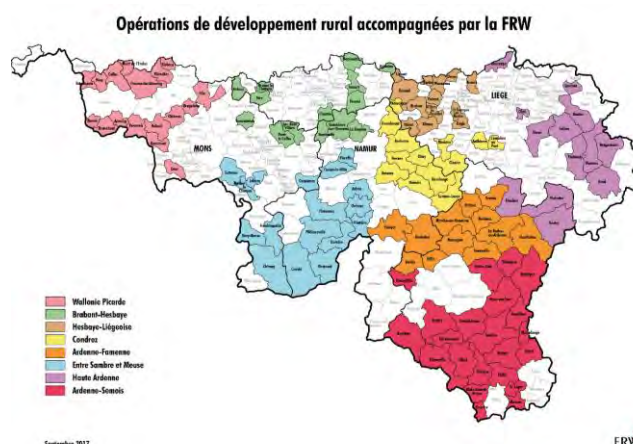
Dans le cadre des opérations de développement rural, la FRW met à disposition des 122 communes qu'elle accompagne des agents de développement intégrés dans une équipe pluridisciplinaire et formés en continu.

Ces agents favorisent la participation de tous par des entretiens, des réunions publiques et des enquêtes locales. Ils constituent un relais spécifique entre les habitants et le pouvoir communal, ainsi qu'entre le pouvoir communal et les différentes instances décisionnelles. Ils contribuent également à la rédaction du PCDR, à la recherche de subventions et à l'accompagnement des projets.

Les 8 équipes de la FRW sont réparties en Wallonie. Ces multiples implantations permettent aux agents de développement de bien connaître le terrain et les réalités du territoire sur lequel ils travaillent.

L'accompagnement de la commune de Villers-le-Bouillet est assuré par l'équipe Hesbaye liégeoise située à Waremme (en brun sur cette carte) et plus particulièrement par les agents de développement Marc Van den Broeck et Aurélie Vandenberg.

Ces agents sont également présents au sein du GAL JesuisHesbignon.be permettant ainsi de faire le lien avec les projets de ces partenaires.



2.2. L'AUTEUR DE PROGRAMME

Le groupe TRACES TPi est composé de deux structures complémentaires, TRACES TPi Belgium et TRACES TPi France, cabinets d'ingénierie touristique et de design graphique spécialisés dans la mise en valeur des patrimoines et dans le développement de l'itinérance touristique.

TRACES TPi BELGIUM est une SA, dirigée par Dominique NISSET, et dont l'activité couvre le territoire belge et le nord de l'Europe. Elle développe une approche pointue en matière de design, de graphisme et d'interprétation du patrimoine. Elle est basée à Flavion, en Belgique.

TRACES TPi FRANCE est une SARL, dirigée conjointement par Julien FARAMA et Dominique NISSET, et dont l'activité couvre le territoire français. Elle développe notamment une approche spécialiste en matière d'études, de diagnostics touristiques et de mise en place d'itinéraires de randonnée. Son siège social est basé à Tournus, en Saône-et-Loire.

Elles interviennent de manière conjointe en mutualisant leurs compétences, leurs expériences et leurs moyens techniques pour assurer à l'ensemble de leurs partenaires des prestations sur-mesure et opérationnelles, et peuvent le cas échéant faire appel à leur réseau de partenaires spécialisés (experts techniques, juristes, paysagistes...) pour répondre au mieux aux besoins des territoires.

La coordination et finalisation du PCDR ont été confié à Laurence Docquir, Consultante en ingénierie touristique, développement des territoires et démarches qualité.

2.3. COORDINATION TOUT AU LONG DE L'OPÉRATION

2.3.1. COMITÉ DE SUIVI

Afin de coordonner au mieux l'ODR, et de traduire en quelque sorte les principes de gouvernance et de transversalité inhérents au Développement Durable, a été instauré dès le démarrage, en juin 2014, un Comité de suivi.

Cet organe, composé des membres du Collège et du Président du CPAS, est élargi à la Directrice du CPAS, à la Direction Générale, aux agents de l'ADL et agents des services Travaux, Finances et Cadre de vie, à la coordinatrice de l'ATL, à l'Auteur de Programme, à l'agent du Service Extérieur de la DGO3-Développement Rural et animé par la FRW.

Lorsque l'ordre du jour l'exigeait, d'autres personnes ressources ont été conviées en fonction de leur domaine d'expertise, tels l'animateur de rue ou l'agent en charge de la culture et du patrimoine.

Ce Comité de Suivi s'est réuni lors des grandes phases d'élaboration de l'ODR pour valider les diverses présentations soumises à la population et plus particulièrement à la CLDR :

- 18 novembre 2014 : validation du diagnostic socio-économique
- 15 juin 2015 : validation du diagnostic participatif et de la composition de la CLDR
- 16 février 2016 : validation du cadre logique et de la méthodologie des GT Projets
- 07 juin 2016 : présentation des projets retenus suite aux GT Projets
- 13 octobre 2016 : présentation de la stratégie
- 20 février 2017 : présentation de l'étude urbanistique du cœur de Villers-le-Bouillet
- 20 juin 2017 : priorisation des projets
- Octobre 2017 : relecture des FP par les différents porteurs

L'installation d'un Comité de Suivi a permis d'informer et d'impliquer de manière régulière et continue les membres du Collège et les membres de l'Administration communale.

2.3.2. RELAIS COMMUNAUX

Dès la mise en place de la CLDR, des réunions de coordination entre la Commune, représentée par l'Echevine en charge du Développement rural et Présidente de la CLDR, et la FRW, représentée par les agents de développement et l'auteur de programme, ont été organisées mensuellement.

L'Agent-relais est la cheville ouvrière de ce comité restreint. Au quotidien, il assure le relais de l'information entre l'Auteur, la Commune (Collège et membres du personnel) et la FRW ; l'aspect logistique pour la tenue des réunions, etc. Ce rôle est tenu par Mme Cécile Charlier, du Service Cadre de Vie.

L'Elu-relais en collaboration avec l'agent-relais veille au bon déroulement de l'opération et relaye et assure le suivi des différentes décisions auprès du Collège. Ce rôle est tenu par Mme Aline Devillers-Saal, Bourgmestre.

La conviction des relais communaux par rapport à la pertinence du processus participatif a sans conteste été un facteur déterminant dans la dynamique positive qui a animé toute l'Opération.

2.3.3. IMPLICATION DU PERSONNEL COMMUNAL

Le personnel communal a été associé dès le début à la démarche.

Au démarrage de l'opération, une information spécifique a été réalisée pour les membres du personnel des services communaux et para-communaux. L'objectif de cette séance était d'informer les personnes présentes mais aussi et surtout d'insister auprès d'elles sur l'importance de leur contribution au processus participatif, que ce soit lors de l'élaboration du diagnostic ou lors de la mise en forme de la stratégie de développement. Une belle occasion également de les inciter à parler de l'opération autour d'eux.

Avant les réunions dans les villages, l'ensemble du personnel communal a été invité à s'exprimer sur la qualité des services rendus au citoyen, sur le fonctionnement de l'Administration et sur son empreinte au quotidien. Un bilan a été réalisé avec le Directeur général au moment de la réflexion sur les projets en CLDR afin d'identifier les actions déjà menées au sein de l'Administration et faire ressortir les projets qu'il reste à mener.

Les différentes actions ont été reprises dans la partie Gouvernance et actions pour encourager le maintien de services communaux durables et de qualité.

2.4. COMMUNICATION TOUT AU LONG DE L'OPÉRATION

Dès les premières rencontres, la Commune a mis en garde la FRW sur la difficulté de réussir à faire bouger les Villersois. L'enjeu était donc de taille pour que ce programme se construise avec la population.

Afin de garantir la participation maximale des citoyens, une campagne de communication a été soigneusement planifiée. Bien loin du minimum requis, la FRW, la Commune et ses différents services ont multiplié les démarches envers les citoyens pour les inciter à participer. Plus particulièrement, avant le lancement des informations consultations, un investissement considérable a été consenti pour mobiliser le maximum d'habitants:

- Novembre 2014 : Stand ODR à la journée de l'arbre, qui a attiré plusieurs centaines de personnes. Un concours obligeait les participants à se renseigner sur l'Opération pour remplir leur bulletin de participation ;
- Novembre 2014 : réalisation d'un Roll up placé dans le hall de l'Administration Communale ;
- Décembre 2014 : Une banderole sur l'ODR est placée au-dessus de la route nationale traversant Villers-le-Bouillet « Exprimez-vous ! » ;
- Décembre 2014 – Janvier 2015 : placement d'affiches de 240 x 120 cm aux entrées de villages ;
- Janvier 2015 : 2 émissions consacrée à l'ODR sur Radio Fize-Bonheur ;
- Janvier 2015 : Le bulletin communal, « Vous dans votre commune » consacre 4 pages complètes à l'ODR ;
- Janvier 2015 : Un courrier personnalisé a été envoyé à chaque ménage de la commune.



Outils communaux

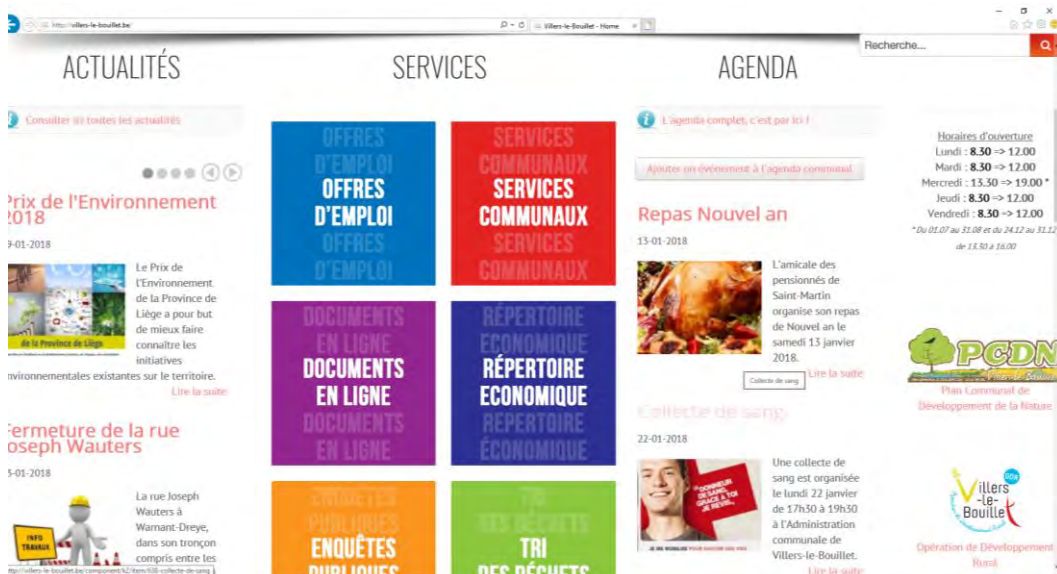
L'opération a bénéficié du renouvellement des outils de communication communaux (Site internet, bulletin communal, logo communal) souhaité par le Collège.



Un **logo** spécifique a été créé pour permettre aux habitants d'identifier directement la communication relative à l'ODR.

La refonte du **site communal** a fait la part belle à l'opération en lui réservant un large espace accessible depuis la page d'accueil : www.villers-le-bouillet.be/odr

Cet onglet spécifique a permis de relayer les différentes informations importantes et utiles au plus grand nombre pour comprendre l'opération mais également pour mettre à jour les différentes actualités et compte-rendu de la CLDR tout au long du processus.



Les étapes-clés de l'opération et les différents appels à la population ont été relayées et présentées dans le bulletin communal « Vous dans votre commune ».



Relais dans la presse



Communication au sein de la CLDR

Sauf demande expresse, il a été convenu que toutes les communications au sein de la CLDR se feraient par voie informatique, qu'il s'agisse de convocations, envois de compte-rendu et partage de documents.

Une adresse e-mail cldr.vlb@gmail.com, créée afin que les citoyens villersois puissent s'adresser à la CLDR, a été communiquée par le biais du bulletin communal. La gestion en a été assurée conjointement par les agents de développement et un membre volontaire de la CLDR qui s'est engagé à rapporter à la CLDR les demandes et suggestions qui lui parviendraient par ce média.

L'espace de stockage lié à cette adresse a été utilisé par les membres comme outil de travail collaboratif permettant d'échanger photos, documents modifiables, cartes,...

L'ensemble des comptes rendus des réunions de la CLDR ont en outre été, après approbation, placés sur le site internet communal sur la page <http://www.villers-le-bouillet.be/cldr>.

La population villersoise désireuse de suivre l'opération a ainsi pu se tenir au courant de l'avancement des travaux de la CLDR.

Afin de favoriser les contacts entre les membres de la CLDR, il leur a été remis, dès la seconde réunion un trombinoscope reprenant les coordonnées de chacun, ses centres d'intérêt et les associations locales dont il fait partie. Ce *Qui est qui book* permettait également aux membres d'indiquer s'ils souhaitaient covoiturer et ainsi favoriser des comportements respectueux du développement durable qui sous-tend l'ensemble des démarches de l'ODR.

3. L'INFORMATION-CONSULTATION

3.1. VISITES DE VILLAGE ET INTERVIEWS DE PERSONNES-RESSOURCES

La prise de connaissance du territoire a démarré en avril 2014 par des visites du territoire réalisées par les Agents de Développement afin d'appréhender au mieux ses caractéristiques avant la consultation de la population.

Une visite organisée en juillet 2014 par la Commune a permis aux Agents de Développement, à l'Auteur de Programme et à l'Agent de la DGO3 en charge du Développement rural de découvrir l'intérieur de certaines propriétés communales, et de mieux saisir les préoccupations des élus pour leur territoire.

La connaissance du territoire s'est ensuite enrichie de la rencontre de personnes-ressources, experts actifs et acteurs locaux de la commune. Ces rencontres étaient personnalisées en fonction de l'implication de chacun dans la commune.

De juin à septembre 2014, ces 27 personnes interviewées ont permis de recueillir des points de vue très variés sur la situation de la commune, des idées et projets pour l'avenir, ainsi que des volontés d'implication dans l'ODR.

Aline DEVILLERS	Echevine (Bourgmestre apd 04/12/2015)
Philippe WANET	Echevin
Guy HOUSSA	Echevin
Cécile CHARLIER	Service Cadre de vie
Brigitte SIMAL	Conseillère (opposition)
Frédéric LINSMEAU	Président du CPAS
Jacques FORTIN	Echevin
Benoît VERMEIREN	Directeur général
Michaël LHOMME	Animateur de rue
François WAUTELET	Président du comité culturel (échevin apd 04/12/2015)
Yves CADIAT	Agriculteur
François GEORGES CHEVALIER	Président du CCCA
Gilbert RIGA	CCATm, Gracq
Jacques VERSTRAETEN	Service Culturel
Nathalie BASTIEN	Coordinatrice ATL
Yves LANGÉ et Frédérique GONCETTE	Comité de village de Vieux-Waleffe
Philippe PEIGNEUX	Agriculteur
Sylvie LJUBICIC	Service Cadre de vie - urbanisme
Valérie PRAILLET	Chef des Travaux
Olivier PEETERS & Michel GREVESSE	ADL
Philippe ANCION	Comité de village de Vaux-et-Borset
Nicole GELIN	Directrice du CPAS
Mimie LECRENIER	Comité de village de Fize-Fontaine
Jean-Pierre DONEUX	Chef de Zone de police
Christine COLLIGNON	Conseillère (opposition)

Alain **VINCKEN**
Patrice **CHAUMONT**

Comité de village de Warnant-dreye
Organisateur de la Fête de l'Arboretum

3.2. REUNIONS D'INFORMATION-CONSULTATION VILLAGEOISE (IC)

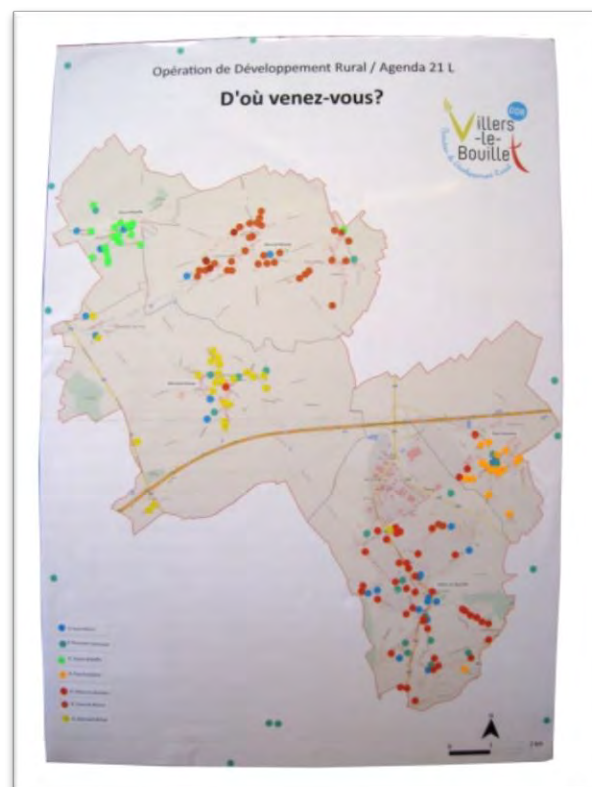
Calendrier et participation

Date	Village	Participants *
19 janvier 2015	Vieux-Waleffe	20
22 janvier 2015	Fize-Fontaine	18
29 janvier 2015	Villers-le-Bouillet	43
02 février 2015	Vaux-et-Borset	36
05 février 2015	Warnant-Dreye	22
	TOTAL	139

* hors représentants communaux, en considérant qu'en moyenne une dizaine de membres du Conseil communal étaient présents (majorité et opposition)

Les 139 personnes consultées étaient invitées à indiquer sur une carte leur lieu de résidence, ce qui a permis de vérifier que la totalité du territoire avait réellement pu faire entendre son avis.

Le public consulté était constitué pour 73% d'hommes, en grande majorité résidant depuis plus de 10 ans sur le territoire. Les catégories socio-professionnelles les plus représentées ont été les pensionnés (35%), suivi des employés (32%) et des indépendants (16%).



Objectifs poursuivis

- Informer des apports concrets envisageables dans le cadre d'une Opération de Développement Rural ;
- Informer du rôle de chacun des partenaires (FRW, Mandataires, Auteur de Programme, Population) et notamment de l'importance de la participation de la population ;
- Présenter le pré-diagnostic : caractéristiques et spécificités de la commune, point de départ pour la réflexion des habitants ;
- Compléter et amender le pré-diagnostic par la vision des habitants ;
- Permettre d'exprimer les premières propositions pour améliorer la qualité de vie dans la commune.

Méthodologie

Le pré-diagnostic s'articulait autour de 3 thématiques permettant de présenter les principaux éléments identifiés par l'auteur de PCDR, la société Traces Tpi :

- **Le territoire** (situation, paysage, nature, affectation du sol, urbanisme, mobilité, énergie)
- **L'économie** (emploi, entreprises, commerces, agriculture)
- **La population** (démographie, structure des ménages, perspectives d'évolution, logement, profils socio-économiques, enfance, jeunesse, séniors, santé, pauvreté, sports, infrastructures et associations, gouvernance)

Les participants se sont vu remettre en début de séance un jeu de post-it pour chacune des thématiques. A l'issue de la présentation de chaque thème, il leur a été demandé d'indiquer :

- sur un post-it de couleur verte, l'atout principal de la commune ;
- sur un post-it de couleur rouge, la faiblesse principale ;
- sur un post-it de couleur jaune, une proposition de projet, ou d'amélioration.

Après les avoir récoltés, les agents de développement les ont positionnés sur de grands posters représentant les différents sous-thèmes abordés.

Parallèlement à ce travail, les participants avaient pour mission de noter de manière individuelle l'ensemble des forces, faiblesses et propositions, données qui ont été récoltées en fin de séance et synthétisées par les AD.

Les séances d'information-consultation se sont toutes terminées par un verre de l'amitié offert par la commune, permettant aux élus et citoyens de prolonger la discussion.



Résultats

Cette méthode de consultation présente le **quadruple** avantage de :

- permettre à tous de s'exprimer, même ceux qui redoutent de prendre la parole en public ou au sein d'un groupe ;
- offrir directement, et de manière très visuelle une synthèse des souhaits et préoccupations des participants ;
- valider en séance la vision du groupe et clarifier certaines prises de position ;
- permettre aux AD de questionner l'assistance sur des thématiques qui seraient restées orphelines.

Le travail individuel a permis quant à lui d'affiner et de valider le travail réalisé en commun, en offrant quelques pistes de projets tout à fait pertinents à ce stade.

La synthèse de ces différentes soirées a été remise à la commune et à l'auteur de PCDR pour enrichir la rédaction du diagnostic participatif.

3.3. RENCONTRES DE PUBLICS-CIBLES

En complément aux rencontres dans les villages, et pour affiner la consultation, la Commune et la FRW ont décidé de rencontrer certains groupes-cibles afin de récolter les avis de publics sous-représentés lors des réunions dans les villages.

Stratégiquement certaines rencontres ont toutefois été organisées avant les réunions dans les villages pour donner un coup de publicité à l'opération.

Voici les rencontres menées :

- les associations le 17 novembre 2014
- les écoles de l'entité le 4 décembre 2014 et le 16 janvier 2015
- les jeunes le 18 mars 2015
- les jeunes ménages en avril 2015

3.3.1. IC PUBLICS-CIBLES ASSOCIATIONS

La soixantaine d'associations culturelles, sportives, festives, sociales,... identifiées sur le territoire, ont été conviées à une séance d'information-consultation le 17 novembre.

Cette séance, fixée avant les séances villageoises poursuivait un objectif multiple :

- Recueillir l'opinion des associations sur 3 grands chapitres de la vie associative locale (les moyens de fonctionner, le développement des activités et les 3C (communication, coopération et coordination des activités) ;
- Proposer aux participants de relayer les informations de l'ODR dans leurs associations respectives ; le bouche-à-oreille restant un des moyens de communications les plus efficaces.

Notons par ailleurs que les agents de développement ont rencontré la personne de référence de tous les comités de village dans le cadre des entretiens de personnes ressources.

28 personnes représentant 24 associations ont répondu présent. Seules les associations sportives étaient peu représentées, sans doute parce que ni le responsable, ni souvent même les membres, ne résident sur le territoire communal.

Les participants ont été invités à travailler en groupe sur les 3 thèmes de manière successive et ont fait ressortir les points suivants :

Les moyens

Les participants apprécient les infrastructures mises à leur disposition par la commune (maisons de quartier, hall omnisport), mais ont unanimement plébiscité la création d'une salle polyvalente / maison des associations située au centre de Villers-le-Bouillet

Les activités

La commune jouit d'une vie associative riche, même si un renouvellement des acteurs et des participants est souhaité, mais celle-ci est trop cloisonnée. Les participants manifestent le souhait d'une collaboration accrue, et la création d'un événement qui mobilise l'ensemble de la commune

Les 3 C

L'offre est abondante, peut-être plus que la demande. Une bonne communication est nécessaire pour assurer le succès d'un événement. Les personnes présentes sont heureuses de se rencontrer, parfois pour la première fois, et manifestent le souhait de relayer les informations les uns des autres. Un relais plus formel, organisé au niveau communal, permettrait de soulever bien des obstacles et éviter des incompréhensions.

3.3.2. IC PUBLICS- CIBLES ECOLES

Les élèves de 5^{ème} et 6^{ème} primaires des 3 implantations scolaires de la commune ont été consultés soit en tout 109 enfants qui se sont prêtés à l'exercice.

L'objectif était à nouveau de recueillir leur sentiment sur la commune et par leur intermédiaire, inviter leurs parents à venir s'exprimer lors des séances d'info-consultation dans les villages.

Les Agents de développement s'étaient préalablement coordonnés avec les instituteurs pour préparer l'animation.

Les enfants ont reçu pour mission de préparer individuellement pour la réunion un document (dessin, photo,..) décrivant :

- Ce qu'ils affectionnent particulièrement dans la commune
- Ce qu'ils n'apprécient pas dans la commune
- Un projet qu'ils voudraient voir réaliser dans le cadre de l'ODR

Grâce à un travail de groupe favorisant la créativité collective, les enfants ont pu mesurer la distance entre leurs projets individuels et ceux portés par le groupe, qui ne sont pas très éloignés de ceux portés par les citoyens.

Quelques exemples de projets sont ressortis de cet exercice :

- Créer un réseau de balade mettant en avant les richesses du territoire ;
- Organiser une journée de nettoyage des bords de route ;
- Protéger certaines zones intéressantes du point de vue de la biodiversité ;
- Aménager des espaces publics favorisant la rencontre ;
- Soutenir les commerces existants et favoriser l'installation de nouvelles enseignes ;
- Organiser des activités créatives pour les enfants le week-end ;
- Permettre l'accès au logement pour tous ;
- ...

3.3.3. IC PUBLICS-CIBLES JEUNES (15-20 ANS)

Les agents de développement ont profité de l'événement « job étudiants » organisé par le service jeunesse de la commune de Villers-le-Bouillet pour rencontrer les ados et jeunes adultes et les consulter sur des thématiques propres à leur âge, telles que leurs activités, passions, leurs occasions de sortie, de rencontre, leur implication dans la vie villageoise et les différents freins auxquels ils sont confrontés.

L'événement a attiré une centaine de personnes, et 23 ados, âgés de 14 à 19 ans se sont pliés à cet entretien en tête-à-tête.

Bien que cet échantillon soit assez réduit, des enseignements ont pu être tirés de manière tout à fait pertinente en raison du nombre de fois que les ados les ont cités :

Les personnes interrogées aiment leur commune, surtout pour son cadre de vie, et souhaiteraient pouvoir s'y établir plus tard. Leurs activités et sorties se font presque exclusivement en dehors de la commune, et ils doivent compter sur le support de leurs parents pour leurs déplacements, vu le manque de transports en commun.

Ils soulignent également leur souhait de pouvoir se rencontrer et de bénéficier d'un lieu qui leur soit dédié.

3.3.4. IC PUBLICS-CIBLES JEUNES MÉNAGES ET NOUVEAUX HABITANTS

Une des remarques souvent formulées lors des consultations et entretiens de personnes ressources était la difficulté de faire participer les jeunes ménages et nouveaux habitants.

Cette observation s'est révélée tout à fait correcte dans la mesure où seules 10 personnes résidant depuis moins de 5 ans dans la commune ont participé aux consultations villageoises. De la même manière, 27 personnes sur les 139 présentes avaient moins de 40 ans.

Il a été donc décidé de solliciter les nouveaux habitants et les jeunes parents, par le biais d'un questionnaire internet. Celui-ci a été communiqué à la cible par un courrier personnalisé joint à la lettre les invitant à participer, lors du Viller's day du 25/04, à l'accueil des nouveaux habitants et/ou à la remise des primes de naissance.

Le jour dit, vu le faible taux de réponse, Le Bourgmestre et l'Echevine en charge du développement rural ont rappelé aux personnes présentes l'intérêt de manifester leur opinion et de répondre au questionnaire.

Au 01/05/2015, date de clôture de l'enquête, le nombre de répondants (7) restait nettement inférieur à nos attentes. Ce faible échantillon ne nous permet pas d'inférer des tendances statistiquement représentatives pour cette catégorie de la population.

Les opinions recueillies sont toutefois largement similaires aux tendances exprimées lors des consultations précédentes et ont plutôt permis de valider le diagnostic.

3.3.5. AUTRES

Certains habitants de la commune n'ont pu ou n'ont pas souhaité participer aux réunions mais ont choisi de faire part de leur point de vue via d'autres canaux : téléphone, fax, mails, ... leur avis a bien entendu été pris en compte, dans la mesure du possible.

Entreprises et commerces

L'ADL a déjà largement consulté le monde professionnel et peut s'en faire le porte-parole. Les attentes principales sont actuellement de l'ordre du développement des synergies et de la mutualisation des services.

L'ADL et l'équipe d'animation de l'ODR restaient attentives à se communiquer les éléments d'information qui pouvaient enrichir leur travail respectif ou qui pouvaient donner naissance à des projets communs.

CCATm

Les membres de la CCATm ont été invités aux IC villageoises. Trois d'entre eux ont par ailleurs posé leur candidature à la CLDR (MM. Gennotte, Riga et Thonnart) et ont pu faire le relais de la CCATm au sein de la CLDR. De plus, lors de l'étude urbanistique du centre, la CCATm, tout comme la CLDR, a eu l'occasion de se positionner sur les résultats de l'étude et d'émettre son avis.

PCDN

La FRW a rencontré l'équipe PCDN lors d'une de leur réunion plénière. En plus de l'information sur l'opération qui se lançait sur le territoire, l'objectif de la rencontre était de réfléchir aux possibilités de collaboration et liens possibles entre l'ODR et le PCDN. Suite à cette rencontre, 5 membres (MM. Dehaut, Gennotte, Goethals, Thonnart et Mme Van Hamme) se sont finalement inscrits au sein de la CLDR ce qui a facilité les liens entre les deux outils.

4. LA COMMISSION LOCALE DE DÉVELOPPEMENT RURAL

4.1 COMPOSITION DE LA COMMISSION LOCALE DE DÉVELOPPEMENT RURAL

Différents canaux de communication ont été utilisés pour appeler la population à s'investir dans la commission locale : site internet, courrier personnalisé aux agriculteurs et autres acteurs rencontrés ainsi qu'un large appel lors des réunions de consultation.

Au final, 33 personnes se sont portées candidates à rejoindre la CLDR.

Seule l'une d'entre elles, ne résidant pas sur le territoire communal n'a pu être retenue par le Conseil communal. C'est donc une CLDR de 42 membres qui a été installée le 1^{er} octobre 2015.

Composition en date du 27/10/2015 pour les représentants de la population :

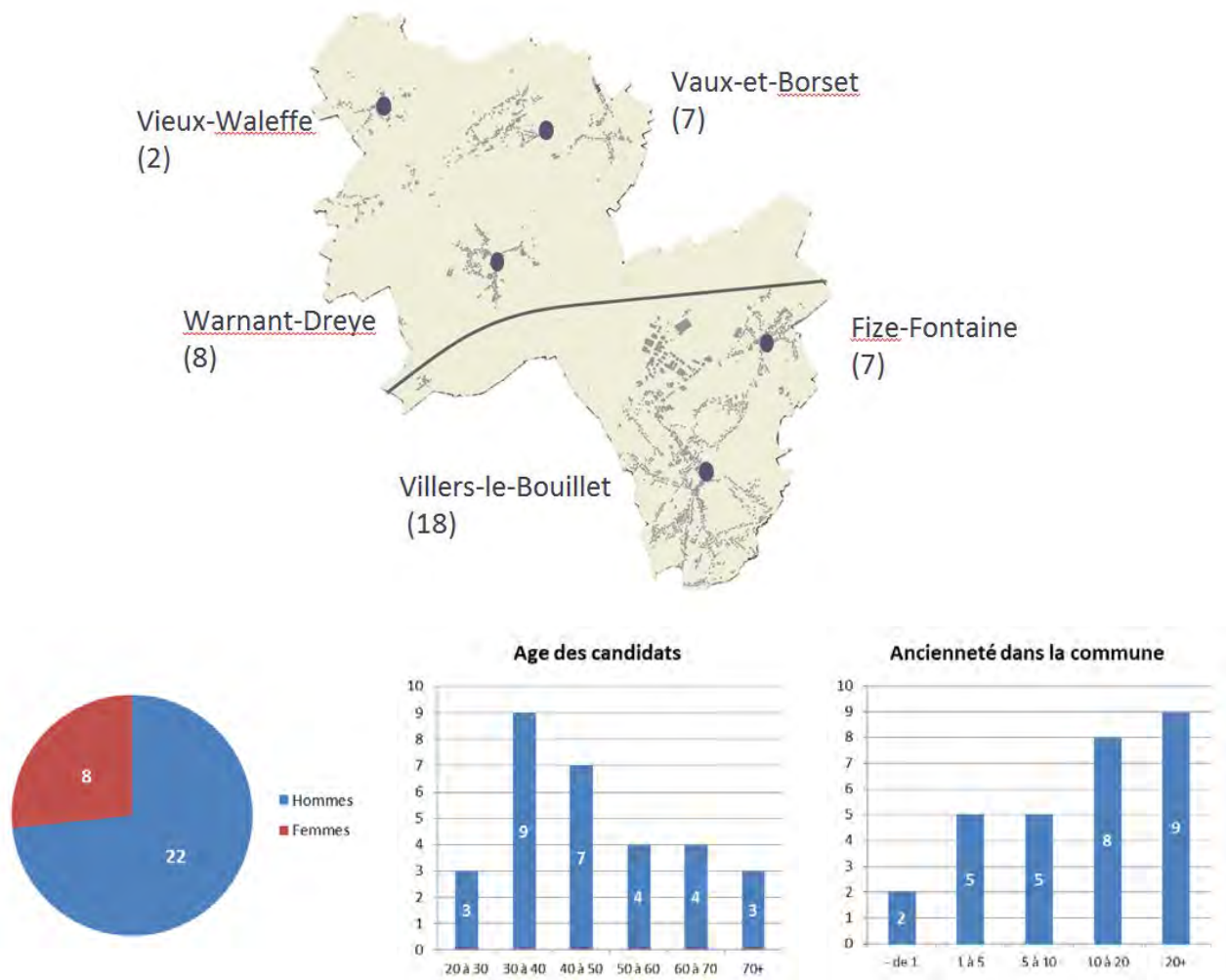
Effectifs	Suppléants
OST Thomas	DOCQUIER Nicolas (D)
BOROWIAK Raymond	RAMAKERS André (D)
BAWIN Marie-Aline (D)	DENEUMOSTIER Jean-François (D)
MARQUET Vincent	DEHAUT MICHEL
MANGUETTE Marie	STAFFE Valérie
VAN DE PUT Marie	BLERET Nicolas
HUBY Jean-Sébastien (D)	SCHAUS Pierre (D)
LEMEER Brigitte (D)	THONNART Jean
GENOTTE Jean-François (D)	RIGA Gilbert
BROCAL Fernand	CHAUMONT Patrice (D)
VOLON Vincent (D)	SERVAIS Xavier
SERVAIS Maude	LINSMEAU Frédéric
ARBIB Anisa	LIEBRECHTS Caroline
VINCKEN Alain	GOETHALS Didier
ROSOUX Pierre	DE VOGHEL Benoit
LUTS Kathy	BECKERS Catherine (D)

(D) = les membres qui ont souhaité se retirer du processus pour diverses raisons et qui ont averti la Commune et la FRW de leurs décisions (Bilan des présences : février 2018)

Pour le ¼ communal :

Effectifs	Suppléants
DEVILLERS Aline	HOUSSA Guy
FORTIN Jacques	WAUTELET François
WANET Philippe	ROLAND Thomas
ANCION Philippe (D)	COLLIGNON Christine
RAVONE Jean-François (remplacé par VAN HAMME Nathalie)	PRAILLET André

Tous les villages sont représentés, au prorata de leur population.



Les profils socio-professionnels des membres sont très variés : archéologie, énergie, illustration, commerce, enseignement, agriculture, architecture, étudiant, sans-emploi, retraité, ...

Aucun renouvellement n'a dû être opéré au sein de la Commission, un noyau de plus ou moins 25 personnes s'est installé assez rapidement et est resté fidèle au processus.

En fin de parcours, courant d'année 2017, les membres de la CLDR ont exprimé leur volonté de renforcer la CLDR par l'accueil de nouveaux membres. Ces nouvelles forces vives soutiendront la mise en place des futurs projets.

L'élaboration du PCDR touchant à sa fin, il a été décidé d'attendre l'approbation du PCDR par la Commission avant de lancer l'appel à candidatures.

4.2. CALENDRIER ET PARTICIPATION

Dates	Objet de la réunion	Participants	Excusés
01/10/2015	Installation Mise en place de la CLDR : présentation de chacun, de l'Opération, du cadre légal, récoltes des attentes et calendrier des étapes	27	6

Dates	Objet de la réunion	Participants	Excusés
29/10/2015	Diagnostic partagé Appropriation du diagnostic partagé du territoire établi sur base des données socio-économiques et enrichi des données récoltées lors des consultations	28	7
03/12/2015	Enjeux Travail en sous-groupe sur la définition des enjeux du territoire	26	10
21/01/2016	Découverte du territoire Attente exprimée par la CLDR – Présentation de chacun des villages par les membres	29	5
18/02/2016	Objectifs Travail sur la formulation d'objectifs pour chaque enjeu.	19	12
Mars- mai 2016	Groupe de Travail « projets » 6 GT ont été organisés pour trouver les projets qui permettront de répondre aux enjeux et objectifs définis	Moyenne de 10	Moyenne de 5
21 et 29 juin 2016	Retour des GT « projets » Débriefing des GT et présentations des projets retenus	22 et 22	8 et 8
27/08 et 01/10/2016	Découvertes de projets en ODR Visite de la commune de Braives et Beauvechain	7 et 7	
13/10/2016	Catalogue de projets Présentation du catalogue et de sa structure – organisation de la relecture	17	4
26/01/2016	Trans et Supracommunalité Mise en contexte du PCDR par rapport aux communes voisines en ODR et aux dynamiques supracommunales présentes sur le territoire	16	6
18/05/2017	Etude urbanistique du centre de VLB Présentation de l'étude par l'ATEPA et discussions sur les propositions amenées	16	5
08/06/2017	Priorisation Consignes pour la priorisation des projets et vote individuel	19	5
29/06/2017	Résultats de la priorisation Présentation des résultats de la priorisation par la CLDR et du positionnement du comité de suivi et du Collège	20	7
05/09/2017	Approfondissement lot 1 (Sablière) Visite du site et identification des pistes d'aménagement	11	3

28/09/2017	Approfondissement lot 1 (Maison rurale)	Consultation des associations et de la CLDR pour identifier les besoins de la future salle	13 hors CLDR +12	4
16/11/2017	Présentation lot 1	Présentation des FP lot1 version finale pour adoption	17	6
30/11/2017	Fonctionnement CLDR	Etablissement d'une charte de fonctionnement – débriefing des lots 0 réalisés – retour population	14	6
29/01/2018	Relecture PCDR	Organisation de la relecture du PCDR – Appel à projets « Attractivité des centres » présentation de l'esquisse	12	8
22/02/2018	Approbation PCDR	Approbation de l'avant-projet de PCDR et de la première demande de convention	20	8

4.3. SYNTHÈSE DES RÉUNIONS DE LA CLDR ET DE SES GROUPES DE TRAVAIL

CLDR Installation : 01/10/2015

Cette soirée d'installation de la CLDR avec pour Présidente Aline Devillers, alors échevine en charge du développement rural, a été l'occasion d'expliquer la philosophie d'une ODR, le rôle des différents acteurs impliqués et le processus menant à la rédaction du PCDR, dans le respect des principes du développement durable.



Les agents du service extérieur de Huy de la DGO3 ont également présenté le rôle de l'Administration et le support que la CLDR était en droit d'attendre.

Une séance de questions réponses a permis de répondre aux questions des participants quant à leurs responsabilités et à la construction commune de la stratégie du PCDR.

Sur base d'un photo-langage, les membres ont pu se présenter et expliquer leur motivation à participer aux travaux de la CLDR. Ils ont également pu exprimer leurs attentes en termes de formation et de fonctionnement.

Une proposition de texte du Règlement d'Ordre Intérieur avait été envoyée aux membres en même temps que la convocation à la réunion. Il a pu, moyennant quelques modifications suggérées par les participants, être adopté en séance.

Afin de donner à chacun les outils permettant de saisir au mieux les implications de ses engagements, il a été remis aux membres un classeur reprenant :

- Les informations de base sur l'opération.
- Les cahiers publiés par la FRW dont les thématiques se rapprochent de celles pressenties pour la commune.
- Une clé USB contenant le diagnostic socio-économique réalisé par l'Auteur.

CLDR Diagnostic participatif : 29/10/2015

L'auteur n'ayant pu se libérer, ce sont les Agents de développement qui en ont assuré la présentation. Afin de bien distinguer les informations issues du pré-diagnostic de celles issues de la consultation, les Agents ont pris la parole à tour de rôle, l'un s'exprimant au nom de l'auteur, l'autre se faisant le porte-parole de la population. Pour incarner leur personnage, ils ont revêtu des accessoires qui permettaient, de manière amusante d'identifier clairement qui s'exprimait.



Le personnage incarnant l'Auteur de PCDR



Le personnage incarnant la Population

Le diagnostic constituant la fondation de toute la construction de la stratégie, il était indispensable que les membres se l'approprient. Cette méthode a permis de maintenir vivante une présentation qui autrement aurait pu être rébarbative.

Le diagnostic a été structuré en 8 grands constats qui ont été présentés de manière détaillée aux membres de la CLDR. Après chaque chapitre, ceux-ci ont pu réagir et indiquer dans quelle mesure le diagnostic correspond à leur propre vision. Ils ont ainsi amendé certains constats ou proposé de modifier certains intitulés qui ne leur paraissaient pas suffisamment clairs.

CLDR Enjeux : 03/12/2015

L'Auteur de programme a présenté les enjeux qu'elle justifiait en regard des éléments du diagnostic, points forts ou faibles, opportunités à saisir et menaces liées aux évolutions, aux tendances ou changements sociétaux :

- 2 enjeux transversaux (fil rouge de la réflexion car ils doivent être pris en compte dans chacun des domaines qui seront abordés) ;

- 5 enjeux opérationnels.

En sous-groupes, les participants sont invités à se prononcer sur chacun des enjeux et répondre aux questions suivantes :

- S'agit-il bien d'un enjeu pertinent pour la commune ?
- Sa formulation est-elle explicite et complète ?
- Quelles sont les pistes d'objectifs qui peuvent être envisagées ?

Les deux enjeux transversaux sont bien compris et acceptés par les différents groupes. Au niveau des enjeux opérationnels, même si les thèmes sont conservés, certaines reformulations sont proposées. La notion de « Ruralité », proposée au sein d'un enjeu opérationnel, fait débat selon le vécu et l'interprétation de chacun. Vu l'importance accordée à cet aspect et la difficulté d'y coller une définition satisfaisant l'ensemble du groupe, l'Auteur de PCDR propose de ne pas le reprendre directement au sein d'un enjeu mais de le voir davantage comme une notion chapeautant l'opération. Au final, c'est le travail de la CLDR, concrétisé dans le PCDR qui constituera la meilleure définition de la ruralité souhaitée à Villers-le-Bouillet.

CLDR découverte du territoire : 21/01/2016

La météo et la luminosité déclinante rendant difficile l'organisation d'une visite commune du territoire, les agents de la FRW ont proposé de réaliser cette découverte du territoire à travers une animation spécifique intitulée « Voici notre village ».

Le principe en est que la présentation des villages soit réalisée par les habitants eux-mêmes avec le triple objectif de :

- S'appropriier le diagnostic en listant dans leur village les éléments concordant ou non avec celui-ci ;
- Permettre aux autres membres de découvrir leur village et leur donner l'envie et les outils pour le visiter ;
- Lister les lieux qui pourront par la suite faire l'objet d'une réflexion, voire d'un projet du PCDR.

En guise de préparation, chaque équipe villageoise a reçu un vade mecum reprenant les objectifs poursuivis, les consignes et une proposition de méthode permettant d'identifier les spécificités de chaque village, physiques ou humaines, et de se répartir harmonieusement les tâches.

Chaque village disposera de 15 minutes de présentation sous la forme qu'il souhaite (reportage photo, vidéo, BD, théâtre, ...).



Vu le nombre réduit de membres de la CLDR originaires du village de Vieux-Walleffe, ces derniers se sont joints aux habitants du village voisin de Warnant-Dreye pour une présentation commune.

Les équipes se sont donc organisées et ont travaillé de manière autonome pour présenter leur village.

L'équipe gagnante du quizz « Questions pour un Villersois » proposé par les AD pour dynamiser la séance a pu déterminer l'ordre de passage des quatre présentations. Outre les objectifs déclarés, cette réunion a également eu pour mérite de confronter les participants à la difficile gestion du temps ;

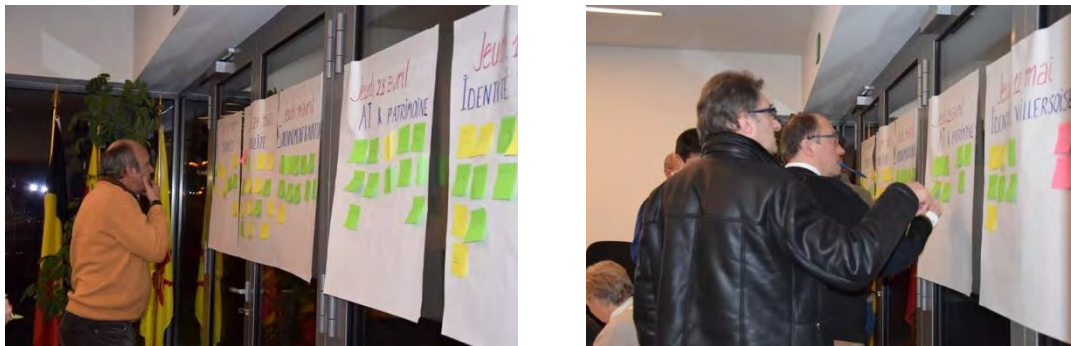
aucune équipe n'a pu respecter le temps qui lui était imparti, et la réunion s'est clôturée après 23h00, mais toujours dans la bonne humeur.

CLDR objectifs : 18/02/2016

Présentation par l'Auteur de pistes d'objectifs pour chacun des enjeux formulés sur base des réflexions des participants. Ces propositions sont débattues et amendées par la CLDR qui se laisse la possibilité de les faire évoluer plus tard si nécessaire.

Groupes de travail projets : mars à mai 2016

Afin d'établir une première liste de projets permettant de répondre aux enjeux et objectifs définis, six groupes de travail ont été organisés abordant chacun un des enjeux retenus par la CLDR. Seul l'enjeu concernant *l'amélioration du cadre de vie, de l'environnement et des ressources naturelles et bâties* a été scindé en deux sessions en raison de l'intérêt particulier que lui ont manifesté les participants.



Les membres de la CLDR sélectionnent les GT auxquels ils participeront

Les participants se sont inscrits et engagés à participer à minimum deux Groupes de Travail en fonction de leurs centres d'intérêt. Il leur a été demandé, à l'issue de la réunion de la CLDR consacrée aux objectifs d'indiquer leurs premiers choix avec un post-it vert. De la même manière, ils ont indiqué au moyen d'un post-it jaune les GT auxquels ils accepteraient de participer si le nombre d'inscrit était insuffisant. Un post-it rouge leur permettait d'indiquer le GT auquel ils ne souhaitaient pas contribuer.

L'objectif était d'avoir au minimum une dizaine de participants par Groupe de Travail.

Un document récapitulatif a été placé sur l'espace partagé – Google drive – qu'ont également pu compléter les membres de la CLDR absents lors de cette réunion.

Des personnes ressources ont également été conviées à ces Groupes de Travail afin d'apporter leur expertise dans l'analyse des propositions, ou d'informer les participants sur les projets déjà en cours au niveau communal.

Appel à projet

Les membres de la CLDR ont souhaité impliquer au maximum la population villersoise en lançant un appel à projets. Celui-ci a été relayé dans le bulletin communal, et dans la presse locale.

Les projets, devant s'inscrire dans la stratégie définie par la CLDR, pouvaient être envoyés par tout citoyen concerné sur format papier, par email à l'adresse de la CLDR, ou via un formulaire spécialement réalisé à cette intention (<https://goo.gl/GFDZMA>).

Seuls quatre projets ont été rentrés, mais tous ont permis de nourrir les réflexions des Groupes de Travail, et l'un d'entre eux a été sélectionné pour présentation au comité de suivi et retour en CLDR plénière.

Méthodologie

Le pari a été fait qu'il était possible de maintenir l'excellente dynamique et le rythme de travail en obtenant une liste de projets pertinents en une seule séance de travail.

Les soirées se sont déroulées en trois temps :

- Une première phase de **remue-méninge** afin de trouver un maximum d'idées en lien avec le thème ;
- Une pause repas, permettant de souffler un moment après une période de créativité intense ;
- Une seconde phase d'**analyse critique** afin de discerner les bonnes idées.

Pour chaque GT, les Agents de développement ont proposé quelques exercices d'échauffement, physique et/ou verbal afin d'aider les participants à adopter une attitude de créativité dynamique.

La consigne pour la première phase est de se laisser RÊVER (DREAM) soit :

- **Diverger** : susciter et accueillir des idées originales, surprenantes, délirantes, inattendues
- **Respect** : suspendre tout jugement, ne pas se mettre de freins
- **Ecrire** : toutes les idées pour pouvoir les évaluer, affiner, regrouper, ...
- **Associer** : rebondir sur les idées des autres en cherchant à les enrichir
- **Maximum d'idées à émettre**, on ne se restreint pas à cette étape

L'ensemble des idées émises sont collectées sur un tableau et regroupées selon le thème.

Les idées émises lors de l'appel à projets de la population sont relayées au groupe pour être analysées par le groupe.

A la fin de cette partie, il est demandé à chaque participant de positionner des gommettes à côté des projets qu'il souhaite plus particulièrement approfondir.

Pour la deuxième phase, l'objectif était d'approfondir et analyser les idées de projets émises.

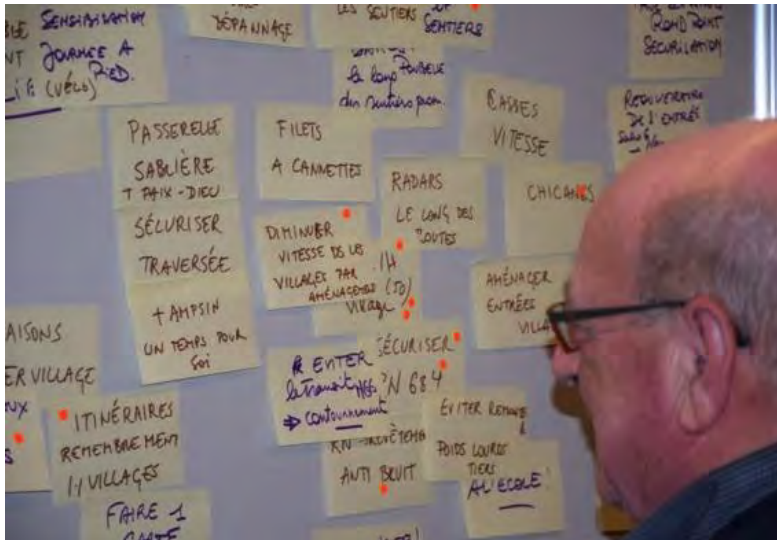
Lors de cette étape, il a été demandé que les personnes ressources présentes puissent apporter leur regard d'expert technique sur le sujet (réalité de mise en œuvre de certains projets selon les moyens techniques et budgétaires communaux, emprise, ...)

Le groupe a utilisé pour chaque objectif une cible reprenant un axe de faisabilité et un axe d'originalité. Ce support a permis de classer simplement et rapidement les idées émises ne perdant pas les idées les plus audacieuses et originales. Le travail d'analyse commençant avec les projets qui ont reçu le plus de gommettes.

Présentation des plans et programmes en lien avec le thème

Certaines actions sont déjà réfléchies ou mises en place par la Commune, la présentation par les personnes ressources des plans et programmes existants permettra à la CLDR de faire des liens entre les projets émis et l'existant.

- Lors du GT mobilité, Cécile Charlier présente les fiches-projets du Plan Intercommunal de Mobilité (PICM)
- Lors du GT Aménagement du Territoire, Sylvie Ljubicic présente le schéma de structure communal (SSC)
- Lors du GT Economie, Olivier Peeters présente les objectifs et actions de l'ADL.



Les propositions sont choisies par les participants



...et analysées en commun

Résultats

Plus d'une centaine d'idées ont été émises par les participants lors de ces différents GT. En moyenne une dizaine d'idée a été retenue par GT grâce à l'analyse commune, aidée par l'apport des personnes ressources.

Les comptes rendus ont été au fur et à mesure remis à l'Auteur de PCDR qui a eu pour mission de synthétiser et reformuler les différentes propositions avant de les soumettre à l'approbation du Collège communal.

CLDR Retour des GT projets : 22 et 29 juin 2016

Les 6 GT projets organisés ont tous été l'occasion d'une bonne participation et d'un investissement important des membres de la CLDR.

Ce sont plus de 100 projets qui ont été proposés. Grâce à l'apport et à l'analyse des personnes ressources présentes, plus de 60 projets ont finalement été retenus et proposés à l'Auteur de PCDR.

Celui-ci a effectué un premier travail de regroupement et d'analyse qu'il a présenté au Collège communal et au Comité de Suivi.

Ce sont au final une quarantaine de projets qui ont été présentés lors des retours en plénière. Les membres avaient pour objectif, lors de ces deux réunions de valider la liste des projets présentés par l'Auteur. Ces projets, peu approfondis à ce stade, évolueront grâce au travail de l'Auteur qui mettra les mois juillet et août à profit pour proposer au mois de septembre un catalogue de projets. Si nécessaire, certains projets pourront faire l'objet d'un Groupe de Travail pour en détailler le contenu.

Il ne s'agissait donc pas de remettre en cause les choix opérés, ni de hiérarchiser les projets.

Tous les membres seront amenés à réagir après la présentation de chaque projet avec les consignes spécifiques suivantes :

- Pour les membres ayant assisté au GT concerné par le projet ; s'assurer que le projet proposé **correspond bien à ce qui avait été décidé en commun** lors du GT
- Pour les membres n'y étant pas présent : s'assurer que le **projet est clairement formulé**, et que son contenu est compréhensible
- Pour tous : s'assurer **que rien n'a été oublié**.

A l'aide d'un carton à double face vert/rouge, ils marquent leur accord ou expriment leur incompréhension, le souhait d'un approfondissement ou d'une meilleure formulation.

Le contenant étant dans le cadre de ce travail aussi important que le contenu, les Agents de Développement proposent une animation sur le thème du « Jeu des dictionnaires ». Les participants sont amenés à proposer une définition, surprenante ou amusante, mais en tous cas compréhensible de mots qui n'existent pas.

Lors de cette séance, certains projets sont mis de côté par le Collège pour diverses raisons (choix politique, difficulté technique ou financière pour la réalisation et faible emprise). Après débats, ces choix sont acceptés par la CLDR.

CLDR de découvertes de projets réalisés en ODR : 27 août et 1^{er} octobre 2016

Avant la présentation du catalogue de projets, les membres de la CLDR ont été invités à découvrir les projets menés par d'autres communes dans le cadre de leur ODR. En rencontrant divers acteurs du terrain qui leur ont expliqué leurs succès, mais également les problèmes qu'ils ont dû surmonter, les membres ont pu se rendre compte de l'importance de la qualité des fiches projets, de l'investissement nécessaire au niveau communal pour mener à bien un projet, et des différents facteurs à prendre en compte pour effectuer la priorisation.

La visite de la commune voisine de Braives a fait l'objet d'une balade à vélo juste avant la rentrée scolaire (le 27/08). Les membres de la CLDR, avaient également invité voisins et amis, afin qu'ils puissent se rendre compte de ce qu'était le travail d'une CLDR et leur donner l'envie de s'impliquer dans ses futurs projets.



Découverte de la commune de Braives




Découverte de la commune de Beauvechain

La visite de Beauvechain a été organisée le 1^{er} octobre avec le car communal. La CLDR de Lincet, plus ou moins au même stade de son ODR a été invitée à se joindre à la visite, permettant ainsi aux membres d'échanger leurs idées et impressions sur leur investissement.

CLDR Catalogue de projets : 13 octobre 2016

Les vacances scolaires ont été mises à profit par l'équipe pour rédiger un catalogue de projets synthétisant l'ensemble des idées retenues lors des GT, auxquelles sont venues s'ajouter 6 fiches supplémentaires permettant de faciliter la concrétisation de certains projets (Mise en place d'un Plan de Cohésion Sociale), ou de s'assurer de la prise en compte de bâtiments dont le futur est incertain (Réaffectation du home Grandgagnage).

Ces différentes fiches-projets ont été présentées de manière didactique aux membres de la CLDR, accompagnées d'informations en facilitant la compréhension :

MISE EN VALEUR DES BOUCLES DÉCOUVERTE « PAYSAGE ET PATRIMOINE »																																			
CADRE DE VIE				MOBILITÉ			ECONOMIE				IDENTITÉ			SERVICES																					
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18																		
<p>Description du projet</p> <p>Le projet concerne la mise en valeur des 5 circuits qui permettraient de découvrir le territoire de Villers-le-Bouillet.</p> <p>Cette mise en place sera organisée notamment au travers des actions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> La mise en place (si nécessaire) et l'entretien du balisage directionnel et de panneaux de départ. La rénovation, le rafraîchissement et l'entretien des éléments patrimoniaux qui se trouvent le long des balades (panneaux didactiques). La mise en ligne de fiches téléchargeables pour chacune des promenades : itinéraires, présentation des éléments d'intérêt, ... L'édition de ces fiches en format papier et sous forme d'un « classeur de découverte de Villers-le-Bouillet ». L'organisation d'un programme d'animations avec des promenades guidées, des balades contées, une balade à la lueur de lanternes, ... le long de ces itinéraires. La mise en place d'un projet d'interprétation le long d'un des itinéraires avec des panneaux didactiques, des supports numériques, ... <p>Dans un second temps, si cela s'avère pertinent (demande, intérêt patrimonial, projets portés par les parrains du petit patrimoine ou la maison du patrimoine – voir fiches spécifiques), de nouveaux circuits (communaux ou transcommunaux) seront définis et mis en valeur via les actions mentionnées ci-dessus.</p> 																		<p>Justification du projet</p> <p>Soucieux de valoriser le patrimoine bâti, naturel et paysager de leur commune, les habitants ont proposé que des circuits et balades soient mis en place ainsi que des boucles thématiques et didactiques.</p> <p>Actuellement, la commune dispose de 4 circuits et un 5^{ème} est en préparation conjointement avec la commune de Verlaine. Ces circuits ont été mis en place dans le cadre du PCDN où via la thématique du tourisme.</p> <p>Compte tenu que des circuits existent déjà, la CLDR a proposé que le projet porte dans un premier temps sur la mise en valeur des circuits existants et ensuite, si cela est opportun, sur la création de nouveaux circuits. De plus, compte tenu de la volonté de la commune de rentrer dans le Parc naturel, qui génère des promenades balisées sur les 4 communes actuellement associées, le projet villerois devra s'intégrer dans une même logique de balisage et d'éditions.</p>																	
<p>Localisation : Ensemble du Territoire</p> <p>Porteur de projet : Commune (Jacques Verstraeten), Maison du patrimoine</p> <p>Partenaires : Parrains du patrimoine, écoles, Maison du Tourisme, GAL, Parc Naturel</p> <p>Budget : €</p> <p>Développement durable :</p> <table border="1"> <tr> <td>Environnement</td> <td>Social/Culturel</td> <td>Economique</td> </tr> </table> <p>Pistes de financement : Commune/Développement rural/Commissariat général au Tourisme</p>																		Environnement	Social/Culturel	Economique															
Environnement	Social/Culturel	Economique																																	

Programme Communal de Développement Rural – Commune de Villers-le-Bouillet
Partie IV : Catalogue de projets – V3-13 octobre 2016

Page 21

- Description du projet :** Quel est le projet, quels actes faut-il poser, travaux, acquisition, actions à développer, ... ?
- Justification du projet :** pour répondre à quel objectif de la stratégie. Par qui, et pourquoi faire ce projet ?
- Un bandeau « stratégie »** en entête qui reprend les objectifs auxquels le projet répond.
- Un cadre avec 6 informations :**
 - Localisation du projet
 - Le porteur du projet : qui va porter, suivre ce projet
 - Les partenaires du projet : quels sont les acteurs associés à la réalisation du projet
 - Le coût avec une fourchette de budget
 - Développement Durable : à quels piliers du DD répond le projet
 - Pistes de financement : quels sont les pistes de soutien financier connues

Ces 45 fiches ont dû être validées, relues et corrigées par les membres de la CLDR avant de pouvoir effectuer la priorisation. Chaque membre avait bien entendu toute latitude pour relire et commenter les fiches qui l'intéressaient personnellement.

Cependant, pour garantir la relecture de toutes les fiches, même les moins sexy, un tirage au sort a été effectué attribuant à chaque membre 2 fiches dont la responsabilité de collecter et synthétiser les corrections lui incombait. Les membres absents lors de la réunion ont été individuellement prévenus par mail. Un tableau récapitulatif présent sur l'espace « drive » partagé permettait de suivre l'évolution des travaux qui ont été effectués dans les temps impartis.

CLDR Trans et supracommunalité : 26 janvier 2017

Le champ d'action d'une ODR est bien entendu le territoire communal. Les thématiques abordées sont en revanche souvent communes à un périmètre plus large, et lorsque c'est possible, des synergies entre acteurs et entre plans et programmes similaires doivent être établies afin de maximiser les chances de réussite d'un projet.

Les 16 membres de la CLDR présents le 26 janvier 2016 ont ainsi pu confronter leurs souhaits et projets pour la commune de Villers-le-Bouillet à ceux de l'ODR de la commune voisine de Wanze, de définir les liens possibles avec les projets du GAL Jesuishesbignon.be et mesurer l'intérêt pour la commune d'inclure une partie de son territoire dans le Parc Naturel des vallées de la Burdinale et de la Mehaigne.

Les présentations et échanges avec les différents intervenants ont permis aux membres de la CLDR de se convaincre, si besoin était, de la pertinence de leurs décisions.

CLDR Présentation de l'Etude urbanistique du centre de Villers-le-Bouillet : 18 mai 2017

En raison de nombre important de projets pouvant potentiellement voir le jour dans le centre du village de Villers-le-Bouillet, le Collège communal a souhaité qu'une étude urbanistique approfondie soit menée sur ce périmètre.

Un appel d'offre a été lancé au mois d'octobre 2016 et le marché a été attribué en janvier 2017 à l'ATEPA (Assistance TErritoire PATrimoine) qui a reçu pour mission de fournir au Collège tous les arguments lui permettant de faire les bons choix en matière d'aménagement du territoire.

Le travail de construction de la stratégie par la CLDR a donc été mis temporairement en veilleuse pour se focaliser sur la mise en place de projets type « Lot 0 » (voir point ci-dessous).

La présentation de l'étude par le bureau ATEPA s'est suivie de discussions qui ont permis d'affiner et alimenter les différents scénarios de développement et fourni aux membres de la CLDR des pistes de réflexion facilitant leurs choix pour la priorisation des projets.

CLDR Priorisation : 8 juin 2017

D'un commun accord avec le Collège communal, les agents de développement ont proposé à la CLDR que le vote soit individuel et anonyme. Après avoir pu expliquer pendant une minute le projet qui lui tenait le plus à cœur, chaque membre a reçu un bulletin de vote reprenant l'ensemble des projets à prioriser ainsi que les consignes à respecter (nombre de projets par lot, budget disponible, projet coup de cœur, répartition géographique équitable...).

Les membres disposaient d'un délai d'une semaine pour faire parvenir leur bulletin complété aux agents de la FRW. Une version électronique du bulletin a également été envoyée aux membres qui n'avaient pu se libérer pour cette réunion.

*La minute pour convaincre*

Grâce à cette méthodologie, ce ne sont pas uniquement les 19 personnes en réunion, mais 29 membres de la CLDR sur les 34 actifs qui ont exprimé leur choix.

Les agents de la FRW ont centralisé les bulletins et en ont fait l'analyse et la synthèse en toute neutralité et confidentialité.

CLDR Résultats de la priorisation : 29 juin 2017

Le résultat consolidé, représentant la position commune de la CLDR a ensuite été analysé par le Collège et le Comité de suivi dont les décisions ont été présentées et argumentées lors de la réunion de la CLDR du 29 juin 2017 à laquelle ont assisté 20 personnes.

Certains projets ont ainsi été remontés ou redescendus par rapport au choix initial de la CLDR. Néanmoins, les explications invoquées pour justifier ces choix convainquent les membres de la CLDR qui expriment clairement leur satisfaction par rapport à l'ensemble du travail qui a été effectué jusqu'ici ainsi qu'au bon sens qui a guidé le Collège dans ses choix.

CLDR Approfondissement lot 1 : 5 septembre 2017

Aménagement du site de la sablière

Ancien site d'extraction à l'abandon, partiellement remblayée et utilisée tout un temps comme terrain de motocross, la Sablière est un des rares « sites nature » de Villers-le-Bouillet, reconnu comme site de grand intérêt biologique (SGIB). Son aménagement en zone de protection de la biodiversité et de délassement a été plébiscité par la CLDR qui en a fait son premier projet.

Bien qu'éloigné d'un kilomètre à peine du centre de Villers-le-Bouillet, le site est relativement peu connu des habitants. 11 membres de la CLDR ont donc décidé, le 05 mai 2017 de se rendre sur place afin d'envisager, avec l'auteur de PCDR, les aménagements nécessaires pour donner corps à ce projet.



Visite du site de la Sablière

Maison rurale de Villers-le-Bouillet

Second projet du PCDR qui fera l'objet des premières demandes de convention, la future maison rurale de Villers-le-Bouillet est attendue, tant par les citoyens que par les associations.

Ces dernières étaient d'ailleurs conviées à participer, le 28 septembre à un Groupe de Travail devant déterminer les caractéristiques et fonctionnalités futures du lieu. Les 25 personnes présentes ont ainsi travaillé en sous-groupe, représentant chacun un type d'utilisateur potentiel pour alimenter le travail de l'Auteur de PCDR en exprimant leurs besoins et attentes concernant cette future infrastructure. Bien que forcé à se mettre dans la peau d'un autre, chaque participant était particulièrement attentif au retour des autres groupes lorsque les besoins de son profil étaient abordés. Chaque groupe a réalisé l'exercice avec sérieux et professionnalisme puisque la mise en commun des besoins a été approuvée de manière unanime.

CLDR Fiches-projets lot 1 : 16 novembre 2017

Présentation par l'Auteur des 9 fiches-projets du Lot 1. Les membres de la CLDR ont formulé quelques remarques et suggestions que l'Auteur intégrera dans la version finale de ses documents avant relecture.

Les élections d'octobre 2018 se rapprochant à grand pas, les membres de la CLDR ont exprimé leur crainte de voir le débat politique s'immiscer dans le travail de la CLDR, avec le risque de récupération par l'un ou l'autre parti, d'un travail citoyen pluraliste.

Les membres ont donc été invités à définir de manière collective les règles de bonne conduite à adopter par chacun, quelles que soient ses convictions politiques, en vue de maintenir le climat serein et constructif qui a présidé jusqu'ici. Ces règles seront concrétisées dans une charte à laquelle les membres pourront se référer s'ils constatent un écart par rapport aux engagements :

- La CLDR a pour objectif de proposer aux Villersois un **projet d'avenir enthousiasmant** pour leur commune ;
- Les membres de la CLDR représentent **l'ensemble de la population** villersoise (*tous les citoyens ont été invités à s'exprimer*) et travaillent pour le **bien-être de tous**, quelles que soient leurs convictions politiques ;
- La CLDR décide de son champs d'action, mais ne traite que des **sujets portés par la CLDR dans son ensemble** ;
- La CLDR veut faire connaître le fruit de son travail aux Villersois et **accueille** avec bienveillance les **nouvelles énergies** et les **nouvelles idées** ;
- Les membres de la CLDR manifestent leur engagement dans la démarche par leur **présence régulière et active** aux réunions, leur **neutralité**, leur **ouverture à un débat constructif** et leur volonté **d'œuvrer pour le bien commun**.

CLDR Fonctionnement : 30 novembre 2017

La rédaction du PCDR entrant en phase finale, le moment était opportun, le 30 novembre 2017, pour envisager la composition et les futures missions de la CLDR.

Le travail de la CLDR étant considérablement différent en phase de mise en œuvre du PCDR, les 14 membres présents ont manifesté leur souhait de maintenir la dynamique en entamant de nouveaux projets « Lot 0 », mais surtout en faisant connaître auprès des habitants tout le travail réalisé par la CLDR durant les deux années écoulées.

Des 42 membres d'origine, 24 sont encore régulièrement actifs et présents. Ainsi qu'exprimé dans leur charte de fonctionnement, la CLDR souhaite faire appel à du sang neuf et accueillir de nouveaux membres en son sein. Un appel sera lancé début 2018 pour un renouvellement de la composition après l'approbation du PCDR.

Les membres ont également souhaité revoir le projet d'aménagement de la sablière. Après réflexion, les propositions présentées lors de la réunion précédente ne satisfont au final ni la CLDR ni le Collège. Leur demande est analysée et leurs conclusions sont transmises à l'Auteur qui adaptera la fiche projet en conséquence.

CLDR relecture du PCDR : 29 janvier 2018

Treize membres, dont un nouveau candidat, étaient présents à cette réunion de la CLDR qui s'est tenue exceptionnellement un lundi.

En effet, la Commune a décidé de répondre à un appel à projet lancé par la Ministre des pouvoirs locaux et d'activer sa fiche du lot 1 *Mise en valeur de l'arboretum et du cimetière de Villers-le-Bouillet*. Les délais étant extrêmement courts, le service Cadre de Vie s'est chargé de dessiner les possibles aménagements.

Une fois la notion d'urgence et d'opportunité à saisir comprise par la CLDR, cette première esquisse est présentée en séance et fait l'objet de nombreuses remarques et suggestions permettant d'améliorer le projet. La CLDR donne mandat au service Cadre de vie pour poursuivre dans cette direction et remettre leur projet dans les délais voulus.

Cette séance est également l'occasion de détailler les différentes parties du CLDR et d'organiser avec les membres la relecture finale du document avant son approbation.

CLDR approbation de l'avant-projet de PCDR : 22 février 2018

Les membres de la CLDR se sont attelés à relire les différentes parties du PCDR sur le temps imparti. De nombreuses remarques et propositions ont été formulées afin d'améliorer la compréhension et le contenu du document. Après passage en revue des différentes intégrations opérées, la CLDR approuve l'avant-projet du PCDR ainsi que la première demande de convention pour le projet de la Maison rurale.

Florence Trum de la DGO3 - Direction du Développement Rural est présente pour expliquer les suites de la procédure dont le passage du PCDR devant le Pôle Aménagement du Territoire. Les représentants de la CLDR qui feront partie de la délégation lors du passage au Pôle AT sont choisis par leurs compatriotes.

Pour l'organisation du retour population, la FRW revient avec une proposition de concept sur base des différentes idées émises. Une prochaine réunion est programmée pour préparer l'évènement.

En fin de séance, la Présidente de la CLDR prend la parole pour remercier la Commission de l'investissement fourni et remet à chacun, un pare-vent marqué du logo de l'opération, qui pourra être utilisé pour les prochaines actions sur le terrain. L'Auteur de Projet, Madame Docquir, présente pour sa dernière réunion, remercie l'assemblée pour la qualité des différents débats et souhaite bonne continuité au processus.



5. LA MOBILISATION DES DIFFÉRENTS ACTEURS – ACTIONS LOT 0

Diverses actions ont été menées par la CLDR et /ou la Commune entre le début du diagnostic et le vote du PCDR. Ces concrétisations ont été importantes pour maintenir le dynamisme et la motivation des différents acteurs dans l'opération.

5.1. MISE EN VALEUR DES BOUCLES DE DÉCOUVERTE « PAYSAGE, NATURE ET PATRIMOINE »

Le premier projet que les membres de la CLDR ont souhaité porter a été la mise en valeur des 5 circuits de balades permettant de découvrir chaque village de la commune et dont le parcours a récemment été dessiné et fléché. Tout le projet restait néanmoins à construire.

Plusieurs séances de formation ont été organisées par la FRW début 2017 pour donner aux participants tous les outils leur permettant de le mener à bien.

Ensemble ils ont construit leur projet pas à pas, ont déterminé les actions à entreprendre et déterminé le rôle de chacun.

Les volontaires de la CLDR ont ensuite continué à travailler de manière autonome et se sont rencontrés à plusieurs reprises jusqu'au 10 septembre, date du premier événement qui a pris la forme d'un rallye pédestre permettant de découvrir de manière ludique les coins connus et moins connus du village de Vaux-et-Borset.

Près de 200 personnes ont participé à la balade et exprimé à la fois leur contentement par rapport à l'organisation et leur étonnement face aux richesses insoupçonnées de leur commune.



Si l'événement a été un succès, l'accouchement n'a pas été sans douleur. Les membres organisateurs ont eu l'occasion de discuter des aspects positifs, mais également des difficultés rencontrées lors d'une

réunion de débriefing organisée le 23 octobre. Les enseignements et propositions de structuration des groupes de travail ont été présentés à l'ensemble de la CLDR lors de la réunion du 30 novembre 2017, et faciliteront l'organisation des futurs projets portés par la CLDR.

5.2. ORGANISATION DES APÉROS VILLERSOIS

Un des grands souhaits exprimé lors des consultations était la récréation de lien social et d'événements rassemblant les Villersois. Lors des Groupes de travail projet, les participants ont proposé l'organisation d'un événement festif dans les lieux patrimoniaux de la Commune, projet qui a été priorisé en Lot 2 par la CLDR.

Le Comité culturel a cependant bien pressenti les attentes de la population et a décidé de profiter des mois d'été pour organiser dans chacun des villages, soit dans une ferme en carré, soit à proximité d'un élément patrimonial emblématique, des apéros conviviaux auquel toute la population était conviée.

Ces événements se sont tenus à Villers-le-Bouillet le 13 juillet, à Vaux-et-Borset le 03 août, à Fize-Fontaine le 17 août, tandis qu'un événement conjoint pour les villages de Vieux-Waleffe et Warnant-Dreye était organisé à Dreye, hameau situé entre ces deux villages, clôturait la saison le 31 août.

Il n'a pas été possible d'évaluer avec précision le nombre de participants, mais les quelques photos ci-dessous démontrent combien l'opération a été un succès. Ce succès prouve, si besoin était, l'acuité du diagnostic partagé.

De nombreux citoyens, qu'ils soient membres de la CLDR ou non, ont déjà manifesté leur disponibilité pour participer à l'organisation de l'édition 2018.



5.3. ADHÉSION AU PARC NATUREL DES VALLÉES DE LA BURDINALE ET DE LA MEHAIGNE

La commune de Villers-le-Bouillet a fait la demande d'adhésion au Parc Naturel des Vallées de la Burdinale et de la Mehaigne le 11/05/2015.

L'association de projet du Parc naturel de la Burdinale-Mehaigne a fait part d'un avis favorable tout en précisant qu'il convenait au préalable de présenter la cohérence environnementale et patrimoniale de Villers-le-Bouillet avec les caractéristiques du parc et de réaliser une étude de faisabilité en référence au décret et conformément au cahier des charges liées à la motivation de tout dossier d'extension.

L'étude est en cours.

5.4. DÉVELOPPEMENT ET COORDINATION DES OUTILS COMMUNAUX DE COMMUNICATION

Ce projet régulièrement cité et plus particulièrement lors de la consultation du monde associatif, vise à améliorer la communication communale afin de la rendre plus proactive, segmentée et « commerciale » et à renforcer la coordination avec le milieu associatif.

La commune a souhaité ne pas attendre la fin du PCDR pour mettre certaines actions en place :

- En janvier 2016, un chargé en communication a été engagé sur la commune à ½ temps ;
- Afin de centraliser tous les événements de l'entité au sein d'un agenda commun, le responsable communication de la Commune organise annuellement une rencontre du milieu associatif. Cette réunion permet de mieux coordonner les différentes activités.

6. LES ANNEXES

ANNEXE 1 : Délibération du Conseil communal du 27/02/2007 : Décision de principe de lancer une Opération de développement rural et de solliciter l'accompagnement de la Fondation Rurale de Wallonie

ANNEXE 2 : Délibération du Conseil communal du 24/09/2013 : Opération de développement rural et réalisation d'un agenda 21 local et accompagnement de la Fondation Rurale de Wallonie

ANNEXE 3 : Délibération du Conseil communal du 25/08/2015 et 27/10/2015 : Approbation de la composition de la Commission Locale de Développement Rural et de son Règlement d'Ordre Intérieur

ANNEXE 5 : Délibération du Collège du 27 février 2018 : Approbation de l'avant-projet de PCDR/A21L

ANNEXE 4 : Délibération du Conseil communal du 27 Mars 2018 : Approbation du projet de PCDR/A21L

ANNEXE 6 : Bulletin communal spécial Agenda 21 (ODR/A21L) décembre 2014

ANNEXE 7 : Comptes rendus des séances d'information consultation (Villages – Publics Cibles)

ANNEXE 8 : Comptes rendus des séances plénières de la CLDR et de ses Groupes de Travail